

GRC



GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sécurité des foyers Collectivités durables

2007-2009



http://www.rcmp.ca/sds/sustain_f.htm



Gendarmerie royale du Canada
Royal Canadian Mounted Police

Canada

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2006
Revisé en 2007
No de Catalogue : PS64-33/2007F-PDF
ISBN : 0-662-72995-1



Papier Éco-Logo®/EcoLogo® Paper

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sécurité des foyers
Collectivités durables

2007-2009

Table des matières

Message du commissaire	i
Dédicace	iii
Sommaire des engagements (2007-2009)	iv
INTRODUCTION	1
Profil général : Coup d'œil sur la GRC	1
Priorités stratégiques de la GRC	4
Crime organisé	5
Terrorisme	6
Jeunesse	7
Intégrité économique	8
Communautés autochtones	9
CRÉATION D'UNE VISION	10
Analyse des questions et problèmes	10
Principes de base	10
Environnement opérationnel	10
Examen stratégique et consultation	11
Sommaire	12
CADRE STRATÉGIQUE	13
Priorités de développement durable	13
Priorité 1 : Collectivités durables	13
Priorité 2 : Régie institutionnelle	13
Priorité 3 : Gestion de l'environnement	14
Rôle et intégration de la stratégie de développement durable	14
Objectifs primaires et ultimes, cibles concrètes et indicateurs de rendement	15
CADRE DE MISE EN ŒUVRE	27
Structure de responsabilité	27
Cadre de gestion du rendement	29
MENONS LA CHARGE	44

Message du commissaire

C'est avec grand plaisir que je présente le document de stratégie de développement durable (4^e édition) de la GRC - *Sécurité des foyers – Collectivités durables (2007-2009)* – au personnel de la gendarmerie, au gouvernement fédéral du Canada et aux citoyens canadiens.

La GRC travaille depuis 1997 à définir et à assumer son rôle dans un contexte de développement durable, et *Sécurité des foyers – Collectivités durables (2007-2009)* manifeste notre effort constant pour réaliser notre engagement sur la base de la capacité et des forces de notre mandat.

En qualité de force policière nationale du Canada, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) est fière de sa longue tradition de contribution au bien-être social des collectivités que nous desservons. Depuis 130 ans nous travaillons avec les collectivités pour garantir la protection et la sécurité de la société.

Les services et programmes de la GRC et la manière dont nous les exécutons témoignent de notre contribution constante au bien-être durable de notre pays dans le contexte des initiatives de sécurité publique du gouvernement fédéral. *Sécurité des foyers – Collectivités durables (2007-2009)* s'inscrit au cœur de la vision stratégique de la GRC. Garantir la sécurité de notre pays et contribuer à la réduction de la criminalité et de l'appréhension qu'elle inspire dans notre environnement constitue le fondement essentiel qui permet aux citoyens de jouir de la qualité de vie et de la liberté qui sont à la base même du développement durable.

Conjointement, les responsables régionaux de la GRC (Atlantique, Centre, Nord-ouest et Pacifique) et le QG national gèrent et mettent en œuvre les engagements formulés dans *Sécurité des foyers – Collectivités durables (2007-2009)* concernant collectivités durables, régie institutionnelle et gestion de l'environnement.

Je souhaite remercier personnellement tous les employés des bureaux régionaux et des équipes spécialisées qui par leur dévouement et leurs activités de consultation et leurs partenariats ont contribué à l'élaboration de *Sécurité des foyers – Collectivités durables (2007-2009)*. Je souhaite également demander à chacun de vous de faire sa part pour nous aider à mettre en œuvre et soutenir la stratégie de développement durable et pour nous aider à identifier des moyens qui permettront à la GRC de progresser et de surpasser ses objectifs.



Beverley A. Busson,
Commissaire de la GRC

Dédicace

La jeunesse, qui est l'une de nos plus importantes ressources pour l'avenir, est identifiée comme l'une des cinq priorités stratégiques de la GRC. La GRC a établi à travers le pays plus de 60 postes de « Officier Jeunesse », auxquels on affecte des personnes spécialement formées pour travailler directement avec les jeunes, et pour développer la capacité des collectivités de minimiser et de réduire l'implication des jeunes dans des activités délictueuses à titre de victimes ou de délinquants.

Sur la base d'engagements personnels et du soutien des collectivités, le nombre de programmes contribuant à la responsabilisation des jeunes grâce à des relations avec des membres de la GRC augmente dans les collectivités à travers le Canada. Avec des programmes comme le mentorat, la liaison avec les écoles, la lutte contre l'illettrisme, l'éducation sur les drogues et la résistance au comportement d'affrontement/intimidation, les membres de la GRC aident des collectivités en leur fournissant la compassion et la connaissance nécessaires pour améliorer la vie des jeunes.

Le document *Sécurité des foyers – Collectivités durables (2007-2009)* est consacré aux « Officiers Jeunesse » de la GRC et à leur capacité et à leur désir de tout faire pour aider ceux qui représentent notre avenir. L'équipe Développement durable de la GRC vous salue.

Sommaire des engagements (2007-2009)

Le document *Sécurité des foyers – Collectivités durables (2007-2009)* est concentré sur trois priorités essentielles : collectivités durables, régie institutionnelle et gestion de l'environnement. Le tableau qui suit présente un sommaire des engagements formulés dans le cadre de cette stratégie.

BUTS	OBJECTIFS	DOMAINES VISÉS
COLLECTIVITÉS DURABLES - <i>Le besoin permanent de santé, bien-être et sécurité des collectivités</i>		
<p>1.0: Collectivités plus saines et plus sûres.</p>	<p>1.1: La GRC joue un rôle actif dans les collectivités durables.</p>	<p>1.1.1: Partenariats avec les collectivités</p> <p>1.1.2: Communautés autochtones</p> <p>1.1.3: Jeunesse</p>
RÉGIE INSTITUTIONNELLE - <i>La nécessité pour divers organismes d'assumer la responsabilité de leurs décisions et de leurs mesures</i>		
<p>2.0: Le développement durable est un moyen d'interaction avec les organismes orientés sur l'excellence.</p>	<p>2.1: Démonstration de la valeur du développement durable pour la GRC, ses clients et partenaires, et facilitation de l'adoption de décisions fondées sur une information factuelle.</p>	<p>2.1.1: Systèmes de gestion de l'environnement</p> <p>2.1.2: Pratiques de gestion fondées sur la gestion durable</p> <p>2.1.3: Approvisionnement respectueux de l'environnement</p> <p>2.1.4 & 2.1.5: Développement des capacités</p> <p>2.1.6: Communications</p>

BUTS	OBJECTIFS	DOMAINES VISÉS
GESTION DE L'ENVIRONNEMENT - <i>Le besoin de protection, préservation et restauration efficaces des systèmes de ressources naturelles</i>		
<p>3.0: Les opérations physiques de la GRC sont compatibles avec les objectifs à long terme de préservation et restauration de nos ressources naturelles.</p>	<p>3.1: Les concepts de préservation de l'environnement sont intégrés dans la gestion du cycle de vie des actifs et des véhicules de la GRC.</p>	<p>3.1.1 & 3.1.2: Respect de l'environnement dans la conception des bâtiments et la gestion énergétique</p> <p>3.1.3: Sites contaminés</p> <p>3.1.4: Eau potable</p> <p>3.1.5: Matières dangereuses</p> <p>3.1.6 & 3.1.7: Gestion des parcs de véhicules</p>
	<p>3.2: Les concepts de préservation de l'environnement sont intégrés dans la gestion du cycle de vie des activités de maintien de l'ordre de la GRC.</p>	<p>3.2.1: Activités de maintien de l'ordre</p>

Des précisions sur les engagements spécifiques, y compris les objectifs et les indicateurs de rendement figurent au tableau 3 de *Sécurité des foyers – Collectivités durables (2007-2009)*.

Introduction

Pour la Gendarmerie royale du Canada (GRC), le développement durable consiste à prendre de bonnes décisions afin de promouvoir et de protéger la sécurité des citoyens, tout en contribuant au bien-être social, économique et environnemental à long terme des collectivités que nous desservons.

La GRC a pour responsabilité d'établir et de maintenir la sécurité qui est un facteur essentiel à la réalisation des objectifs de développement durable pour nos collectivités. En assurant l'équilibre approprié entre ses rôles traditionnels et non traditionnels, la GRC contribue à des résultats à court terme et à long terme pour les collectivités et les personnes, ceci incluant la protection des libertés et des droits individuels, la réduction des activités délictueuses et des sentiments d'insécurité, la prévention de la délinquance, la sécurité économique et le développement social.



Sécurité des foyers - Collectivités durables (2007-2009) débute avec une brève présentation de la GRC, des priorités stratégiques actuelles et des relations entre les objectifs opérationnels de notre mandat et les objectifs de développement durable. Le document contient également une présentation générale du processus utilisé pour la définition de la vision de la GRC pour le développement durable et le cadre de gestion de la performance qui en découle, y compris les objectifs primaires et les objectifs ultimes, les cibles concrètes et les indicateurs.

La description de la stratégie se termine par une discussion sur le cadre de mise en œuvre, dont l'examen des réalisations stratégiques et les attentes en matière de rendement pour les trois prochaines années. Les faits mentionnés dans ce document ont été relevés dans le document *Analyse de l'environnement 2005-2006 (GRC)*, sauf indication contraire.

PROFIL GÉNÉRAL : COUP D'ŒIL SUR LA GRC

La GRC est le service de police national du Canada et une agence du ministère de la Sécurité publique et de la protection civile, qui a pour mandat d'assurer la sûreté et la sécurité des Canadiens.

Sur la base des prérogatives et responsabilités qui lui sont dévolues par la section 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*¹, en termes simples, notre mandat consiste à appliquer et à faire valoir les lois, minimiser la délinquance par la prévention, et maintenir la paix, l'ordre et la sécurité au Canada et pour tous les Canadiens. Dans l'exécution de ce mandat, la GRC est chargée d'exécuter ou d'appliquer plus de 250 lois et ententes fédérales².

Avec environ 26 000 employés, la GRC fournit des services de police à travers le Canada aux juridictions nationales, provinciales, territoriales, autochtones et municipales. De plus la GRC engage chaque année plus de 75 000 assistants bénévoles qui fournissent plus de 3,5 millions d'heures de

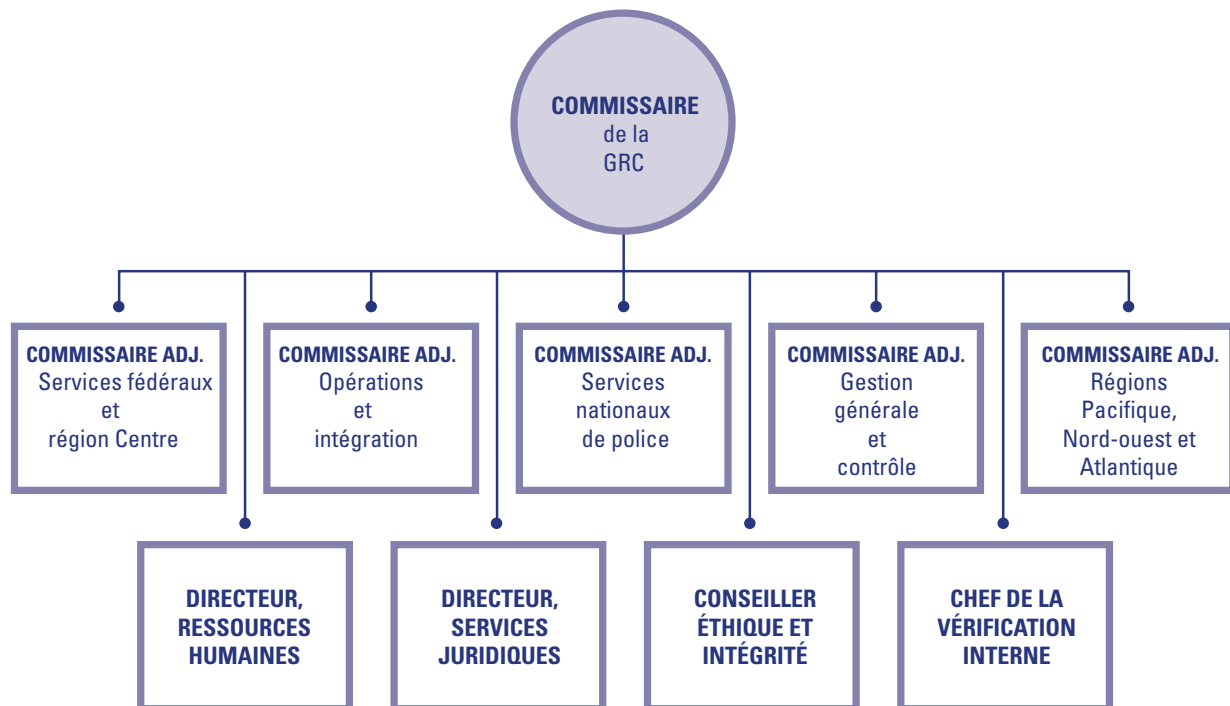
-
1. Loi sur la Gendarmerie royale du Canada, (R.S., 1985, C. R-10)
 2. RCMP Corporate Fact Sheet / Fiche documentaire de la GRC, 2006-05-10

service bénévole³.

La GRC est dirigée par le Commissaire, qui, sous la direction générale du ministre de la Sécurité publique, contrôle et gère la GRC et toutes les questions y afférentes. L'équipe de direction exécutive qui dirige tous les secteurs des services de la GRC comprend le commissaire et des commissaires adjoints qui assument la responsabilité de secteurs précis.

La Gendarmerie royale a été créée en 1872 par Sir John A. MacDonald sous l'appellation North-West Mounted Police. Sa fusion en 1920 avec la Dominion Police a donné lieu à la formation de la Gendarmerie royale du Canada.

FIGURE 1 ORGANIGRAMME ORGANISATIONNEL DE LA GRC : ÉQUIPE DE DIRECTION EXÉCUTIVE

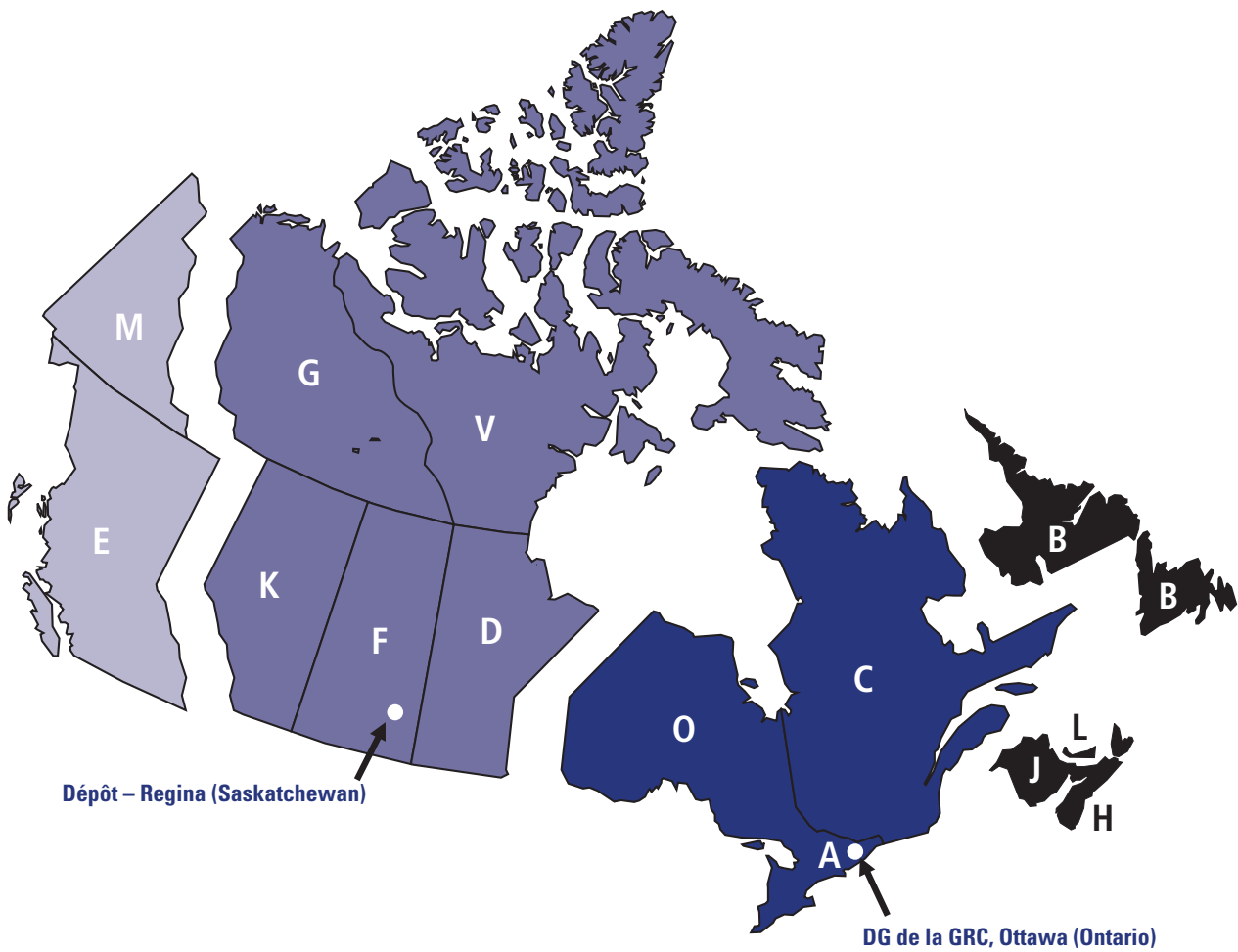


L'organisation de la GRC comprend quatre régions, 14 divisions, la Direction générale à Ottawa et l'établissement de formation de la GRC – ou « Dépôt » – à Regina; chacun de ces établissements est identifié par un sigle alpha.

3. RCMP Corporate Fact Sheet / Fiche documentaire de la GRC, 2006-05-10

Le gendarme à cheval en tunique rouge est l'un de nos symboles nationaux les plus reconnus à travers le monde, et il est utilisé pour promouvoir le Canada depuis plus d'un siècle. L'uniforme de cérémonie en serge écarlate des membres de la GRC est l'uniforme porté à l'occasion des célébrations et autres activités cérémoniales.

FIGURE 2 RÉGIONS ET DIVISIONS DE LA GRC



Travaillant à partir de plus de 750 détachements, nous assurons des services de police quotidiens dans plus de 200 municipalités, nous agissons à titre de police provinciale ou territoriale partout au Canada, sauf en Ontario et au Québec, et nous offrons des services à plus de 600 communautés autochtones.

La GRC est détentrice de l'un des plus importants portefeuilles immobiliers du gouvernement fédéral :

- *Environ 2 500 hectares de terrains, 1 300 propriétés, 3 000 bâtiments, et un total de plus de 1 000 000 m² de locaux.*

Avec plus de 12 000 éléments d'actifs mobiliers (combinaison des parcs de véhicules terrestres, aériens et aquatiques), la GRC dispose du plus important parc de véhicules du gouvernement fédéral.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE LA GRC

Les priorités stratégiques de la GRC sont soigneusement définies après une analyse rigoureuse de l'environnement externe, ceci incluant la police intégrée, les processus de planification des activités de la GRC, les discours du Trône, les budgets fédéraux, des facteurs externes, des manifestations importantes, et l'analyse de l'environnement de la GRC⁴.

On procède au processus complet d'analyse de l'environnement tous les trois ans et il est mis à jour chaque année. L'analyse de l'environnement identifie les influences et les risques pour les activités de la GRC dans les sept catégories suivantes : Démographie, Société, Économie, Politique et régie, Science et technologie, Environnement, et Sécurité et sûreté du public. Les résultats compilés de cette activité de recherche donnent à la direction de la GRC une image globale qui établit un contexte pour la définition des priorités stratégiques et fournit l'information factuelle permettant de justifier la prise des décisions pour les activités de maintien de l'ordre.

Selon la plus récente analyse, la GRC est en mesure de justifier des priorités stratégiques et de gestion afin d'accorder une importance particulière à l'amélioration du niveau de sécurité publique, au développement durable et au fonctionnement efficace de notre organisation dans un contexte mondial.

Le cadre stratégique de la GRC est actuellement fondé sur 5 secteurs prioritaires :

- Crime organisé
- Terrorisme
- Jeunesse
- Intégrité économique
- Communautés autochtones

Le rapport de la GRC sur les plans et priorités, soumis annuellement au secrétariat du Conseil du Trésor du gouvernement du Canada, définit les objectifs des programmes pour chaque priorité stratégique mise en compte annuellement dans le rapport de rendement ministériel. On présente dans

4. RCMP Environmental Scan 2005-2006. Les faits cités ont été relevés dans le document *Analyse de l'environnement 2005-2006 (GRC)*, sauf indication différente.

les sections qui suivent un bref aperçu de chaque priorité stratégique et de ses répercussions sur le développement durable.

La Fondation de la police montée a été établie en 1994; elle gère l'exploitation commerciale de la propriété intellectuelle de la GRC. Les fonds générés par la fondation sont utilisés pour le financement de groupes œuvrant pour la jeunesse dans les collectivités, pour le soutien du dynamisme des collectivités et la promotion de la sécurité dans les collectivités.



CRIME ORGANISÉ

Le crime organisé affecte la vie quotidienne des Canadiens et il représente une menace sérieuse à long terme pour les institutions, la société et l'économie du Canada. Les actes de violence et l'intimidation et les possibilités de corruption dans nos collectivités dégradent considérablement la qualité de vie, réduisent la sécurité des personnes et perturbent notre vie privée. On estime que le coût du crime organisé (sans tenir compte du commerce illicite de drogues ou de marchandises contrefaites) est de plus de 5 milliards \$ par an⁵.

Le trafic de drogue demeure la principale source de revenu de la plupart des groupes de crime organisé. On sait aussi que certains profits découlant de la vente de drogues peuvent également être acheminés à des groupes terroristes et d'autres groupes d'insurgés.

On reconnaît que le trafic des drogues demeure la principale source de revenu de la plupart des groupes de crime organisé⁶. La production et l'utilisation des drogues illicites ont des conséquences néfastes (perturbations physiques, émotionnelles, sociales et économiques) sur les Canadiens et leurs collectivités. Les stratégies de la GRC dans la lutte contre le trafic et l'utilisation des drogues illicites comprennent une approche intégrée incluant des mesures de prévention, l'interruption de l'approvisionnement, l'éducation, l'application de la loi, la prestation de conseils, des traitements et la réhabilitation.

La production de drogues illégales, y compris les laboratoires de production de méthamphétamine, peut conduire à des conditions de vie dangereuses pour des familles et collectivités

5. RCMP Speech Module / Discours de la GRC : Organized Crime / Crime organisé, 2006-05-17

6. RCMP Fact Sheet / Fiche documentaire de la GRC : Organized Crime / Crime organisé, 2006-05-10

et créer des situations dangereuses, comme la dispersion illégale de composés chimiques dans l'environnement.

Au Canada nous prenons des mesures importantes en termes de coopération transfrontalière et au-delà des frontières culturelles pour régler les problèmes qui affectent notre nation, nos collectivités et nos citoyens. La GRC collabore avec les collectivités pour réduire la demande et les facteurs relatifs aux occasions qui facilitent les activités du crime organisé. En travaillant directement avec les jeunes, les personnes âgées et d'autres collectivités vulnérables, nous communiquons avec les citoyens pour mieux leur apprendre à éviter de devenir des victimes et à éviter de faire des choix de vie qui conduiraient à la délinquance. Le fait de se concentrer sur les causes fondamentales du crime organisé permet de réduire les menaces et leurs répercussions.

On estime que le trafic annuel de personnes aux frontières internationales, dont le Canada, est de l'ordre de 800 000 à 4 millions de personnes, et qu'il génère des revenus de plus de 7 milliards de dollars à l'échelle mondiale.

TERRORISME

Depuis le 9 septembre 2001, la menace mondiale de terrorisme, dont la crainte d'éventuelles activités terroristes, est constamment présente dans l'esprit d'un bon nombre de Canadiens. Des menaces possibles à l'égard de notre sécurité nationale affectent la vie quotidienne des Canadiens et elles ont des répercussions au niveau émotionnel, social et financier.

Globalement, nous reconnaissons l'importance croissante du lien entre le terrorisme et le développement durable. La pauvreté chronique et un environnement dégradé prévalent dans beaucoup de régions identifiées comme sources de terrorisme, et ceci est aggravé par le non-respect des droits individuels. Les menaces imprévisibles et la violence sapent progressivement la stabilité au niveau mondial en créant un environnement d'appréhension. La sécurité à long terme à l'échelle internationale repose sur la résolution de certaines des plus importantes questions sociales et environnementales dans les régions les plus pauvres du monde⁷.

Avec l'avènement de la mondialisation, la collectivité mondiale semble se rétrécir. La technologie a réduit l'effet des frontières géographiques, tandis que la croissance de la population mondiale et de ses infrastructures se poursuit. Comme conséquence d'une mondialisation rapide, le visage du terrorisme change constamment, ce qui suscite des défis au niveau du renseignement pour les gouvernements et les responsables de l'application de la loi à travers le monde.

Les efforts opérationnels de la GRC visent principalement à enquêter sur les activités terroristes et les menaces à l'égard de la sécurité nationale, à les empêcher et à les combattre, afin que les citoyens du Canada puissent jouir d'un environnement sécuritaire, exempt de menaces et de la peur des menaces.

7. Sustainable Development Commission UK (SDC): <http://www.sd-commission.org.uk/presslist.php?id=31> : accès via www (28-09-2006)

Chaque année 3 700 gros navires de charge (fret et passagers) accostent dans les ports canadiens, et près de 3,5 millions de conteneurs y transitent.

JEUNESSE

De nombreux facteurs économiques et sociaux contribuent à la participation des jeunes dans des activités délictueuses, tant à titre de victimes que de délinquants. L'environnement familial, y compris le niveau d'autorité des parents, l'environnement scolaire et des pairs, l'exposition à la consommation de substances illicites, la violence et la victimisation, et de nombreuses autres influences peuvent avoir diverses répercussions chez les jeunes. Même s'il est possible pour tous les jeunes d'être exposés à des risques, certains groupes particuliers – comme les jeunes touchés par la pauvreté, les jeunes nouveaux immigrants et les jeunes autochtones – peuvent représenter un risque élevé.

Au Canada, plus de 20 % des enfants vivent dans des foyers à faible revenu. On constate chez ces enfants un niveau plus élevé de santé déficiente, d'hyperactivité, et de retard dans le développement du vocabulaire. La probabilité qu'ils vivent dans un environnement de violence est multipliée par deux, et la probabilité qu'ils vivent avec un parent déprimé est multipliée par trois.



La stratégie pour la jeunesse de la GRC est fondée sur le développement social, les causes fondamentales de la délinquance et la victimisation, le bien-être des collectivités et la résolution des problèmes. La prévention de la délinquance par des initiatives de développement social permet une intervention précoce dans la vie des jeunes exposés à des risques. Cette approche est fondée sur l'engagement des collectivités, des établissements scolaires et d'autres organismes sociaux ou axés sur la jeunesse pour l'exécution de programmes éducatifs et de prévention, y compris des programmes communautaires de prévention de la délinquance; la liaison avec les établissements scolaires et des programmes de sensibilisation à l'égard des drogues, et une stratégie de diversion et de justice restaurative, au besoin.

Le montant mondial des profits dérivés de la pornographie juvénile est estimé à 28 milliards de dollars par an.

En adoptant des approches non traditionnelles, les membres de la GRC peuvent jouer un rôle fondamental dans la vie des jeunes, particulièrement ceux qui transgressent la loi. En réagissant de façon efficace aux activités délictueuses des jeunes et à la victimisation, les foyers et les collectivités du Canada peuvent devenir plus sûrs et plus accueillants pour chacun. La jeunesse influe constamment sur notre société et elle représente un indicateur du bien-être futur de notre société. Les jeunes jouent un rôle critique et irremplaçable dans nos collectivités et ils deviennent des modèles pour leurs pairs

et leurs familles, et des chefs de file pour nos établissements scolaires, nos industries et nos gouvernements.

Les comportements d'affrontement et d'intimidation constituent l'un des problèmes les plus fréquents dans nos écoles aujourd'hui; on constate de tels comportements à toutes les sept minutes. Tandis que l'épisode moyen est bref et ne dure qu'environ 37 secondes, ces mesures peuvent avoir des répercussions émotionnelles dont les effets se manifestent durant toute la vie⁸.

INTÉGRITÉ ÉCONOMIQUE

La nature des délits affectant l'économie évolue rapidement. Face à la mondialisation et au progrès de la technologie, les criminels agissent au-delà des frontières juridictionnelles et utilisent des méthodes de plus en plus sophistiquées pour trouver des victimes. L'application de la loi joue un rôle important dans le renforcement et la préservation de la sécurité et des intérêts économiques du Canada.

Une économie sécuritaire établit un climat de confiance grâce auquel les consommateurs et les investisseurs peuvent conclure des transactions, investir et épargner. La préoccupation relative à l'intégrité économique va bien au-delà des délits financiers, y compris la contrefaçon de marchandises et de devises, les fraudes par des dirigeants d'entreprises, les vols de propriété intellectuelle et les vols d'identité. De tels problèmes peuvent avoir une incidence sur l'ensemble de l'économie canadienne qui se traduit par une dégradation au niveau national et international de la confiance dans les institutions et les marchés de notre pays.

La fraude dans l'utilisation des cartes de débit est un problème croissant qui vise plus de 42 % des vols d'identité signalés.

La GRC contribue à l'intégrité économique du Canada grâce à sa lutte contre la criminalité, dont l'objectif est de soutenir le bien-être social et économique de tous les Canadiens. Les efforts de la GRC sont concentrés sur la prévention, la détection et la dissuasion des activités criminelles qui affectent l'économie canadienne. Par la sensibilisation du public à l'égard des activités criminelles qui affectent l'intégrité de l'économie canadienne, la GRC souhaite informer les Canadiens à l'égard des diverses formes des crimes économiques et des mesures qui peuvent être mises en œuvre pour se protéger et éviter d'en être victimes.

8. RCMP Horse and Rider Press, "Brave Program updated", Vol. 1 No2, 2006

La disponibilité de marchandises contrefaites et potentiellement dangereuses augmente au Canada, ceci incluant les produits pharmaceutiques, les cigarettes et les produits électriques.

COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

La sécurité et la santé à long terme des communautés autochtones demeurent une priorité pour le gouvernement du Canada. La GRC a pris des engagements pour la promotion de la sécurité et de la santé des communautés autochtones, en assurant la prestation des programmes qui prennent compte des besoins particuliers et besoins culturels des nations autochtones dans les localités rurales et urbaines, et dans le Nord. La GRC est signataire de 80 ententes tripartites et dispense des services à plus de 190 communautés autochtones⁹.

La GRC se concentre sur la prestation de services de police qui tiennent compte des aspects culturels et sur le développement de la capacité des collectivités à réprimer le crime par le développement social. En sa qualité de force de police nationale du Canada, la GRC tient à faire une différence dans la vie des peuples autochtones et à renforcer le tissu social de l'ensemble du pays.

Les membres des peuples autochtones représentent 18 % des personnes incarcérées dans des institutions pénitentiaires fédérales, mais seulement 3,3 % de la population.

Dans le contexte de la stratégie de la GRC pour les Communautés autochtones, la GRC a recours, le cas échéant, aux techniques et méthodes de justice réparatrice. La justice réparatrice permet aux autorités policières de coopérer avec les collectivités pour les aider à confronter les problèmes au moyen des techniques de la justice autochtone traditionnelle plutôt que par la mise en application de sanctions plus formelles ou de l'incarcération.



9. RCMP Speech Module / Discours de la GRC : Our Relationship with Aboriginal Communities / Nos relations avec les communautés autochtones, 2006-05-01

Création d'une vision

La vision de la GRC est concentrée sur la sécurité du public et est mise en œuvre par l'intermédiaire des priorités stratégiques opérationnelles et des plans de rendement correspondants. La vision de la GRC pour le développement durable est centrée sur le lien entre sécurité et bien-être à long terme, et les principes de durabilité de la collectivité, ceci incluant les influences sociales, de régie et environnementales de nos activités.

ANALYSE DES QUESTIONS ET PROBLÈMES

La vision stratégique pour *Sécurité des foyers – Collectivités durables (2007-2009)* a été définie après un processus détaillé d'analyse des questions et problèmes incluant la définition de nos principes de base, l'analyse de notre environnement opérationnel, et l'obtention, par voie de consultation, de la rétroaction de divers secteurs de la GRC et du gouvernement.

PRINCIPES DE BASE

La priorité globale du développement durable découle de divers événements importants. En particulier, la publication de la *Commission Brundtland Our Common Future (1987)*¹⁰ a identifié le besoin pour les gouvernements internationaux de collaborer pour faire face aux incidences des activités humaines sur l'environnement et les générations futures. De ce fait, le « Sommet » des Nations Unies consacré à la Terre en 1992 a conduit à la publication de *Agenda 21*¹¹, un cadre de travail sur les questions sociales, environnementales et économiques qui influent sur l'ensemble du monde, qui demandait aux gouvernements d'adopter des stratégies de développement durable.

On sait que les fondements du développement durable et des stratégies correspondantes couvrent tous les aspects de l'environnement, de la société, de l'économie et de la culture, et les innombrables interactions entre ces dimensions. Comme ceci est souligné dans le document « Énoncé directionnel 2007 » du commissaire, la responsabilisation est l'un des trois importants domaines dans lesquels nous devons agir. En notre qualité de service de police national du Canada, nous devons nous-mêmes nous conformer à des normes plus élevées et la GRC doit constituer un modèle de comportement éthique et responsable en matière de gestion. En qualité de leader en matière de services policiers et d'excellence de gestion, la GRC intègre constamment les principes de gestion saine dans sa culture.

ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL

Pour concrétiser son engagement à l'égard du développement durable, le gouvernement du Canada a modifié la *Loi sur le Vérificateur général*¹² en 1995 et nommé un commissaire à l'Environnement et au développement durable.

10. Brundtland, G. (ed.), "Our Common Future: The World Commission on Environment and Development", Oxford: Oxford University Press, 1987.

11. United Nation Conference on Environment and Development (1992): Rio de Janeiro, Brazil, Agenda 21, Program of Action for Sustainable Development, New York, NY: United Nations Department of Public Information, 1993.

12. Auditor General Act, (R.S., 1985, C.A-17)

Même si la GRC n'a pas d'obligation légale de préparer une stratégie de développement durable comme la plupart des ministères en vertu de la *Loi sur le vérificateur général*, nous sommes conscients de la valeur de la prise en compte des priorités gouvernementales et des attentes du public pour la protection de l'environnement et le développement durable. La GRC maintient donc son engagement de soumettre volontairement un document de stratégie.

Le gouvernement du Canada continue à soutenir et à promouvoir les priorités de protection de l'environnement et développement durable. Le commissaire à l'Environnement et au développement durable a identifié de grandes attentes pour les ministères en ce qui concerne une plus grande cohérence dans leurs rapports, un lien plus direct avec le mandat de leurs organisations, et un niveau plus élevé de responsabilités en ce qui concerne le rendement par rapport aux stratégies établies.

EXAMEN STRATÉGIQUE ET CONSULTATION

Les priorités stratégiques établies en vertu du mandat de la GRC pour la sécurité et la sûreté des Canadiens définissent en dernier ressort le contexte du cadre stratégique de développement durable. La stratégie de développement durable de la GRC a considérablement évolué et est devenue plus sophistiquée et correspond mieux aux forces et aux capacités opérationnelles de la GRC.

Dans le premier document de stratégie soumis en 1997, on examinait les incidences environnementales potentielles des activités de la GRC (ceci incluant les locaux et véhicules utilisés), et d'une manière générale, on suivait le cadre proposé dans le document *Guide de l'Écogouvernement*¹³. Les résultats de cette stratégie ont indiqué qu'un important travail était nécessaire pour l'établissement du plan de base visant les répercussions de la GRC, et pour la sensibilisation à l'égard des pratiques environnementales.

Avec le second document de stratégie de la GRC soumis en 2001, l'engagement des cadres supérieurs a été établi, et le niveau de reconnaissance de l'influence potentielle et de la valeur du programme de développement durable a continué à croître. Stratégie 2001 était encore axée sur la gestion de l'environnement; cependant, la GRC avait aussi commencé à étudier divers moyens pour intégrer le développement durable dans toutes ses activités.



13. Environment Canada, "A Guide to Green Government", Ottawa, 1995.

Notre vision pour le 21e siècle est de devenir un organisme caractérisé par l'excellence. Pour réaliser cet objectif, la GRC doit continuer à se concentrer sur les meilleurs moyens de gérer ses ressources. Sur la base de cet objectif, la GRC a adopté le concept de développement durable comme principe directeur sous-jacent d'une gestion saine et rigoureuse de toutes les ressources de la GRC.

Le troisième document de stratégie de la GRC, *Collectivités+ 2003*, correspondait à un virage dans notre approche du développement durable; on commençait à examiner les liens plus explicites entre le mandat de la GRC et la dimension sociale de la durabilité et du renouvellement des ressources pour les Canadiens. L'information présentée dans *Collectivités+ 2003* indique que la concentration sur les priorités de développement durable avec les capacités de notre mandat devrait se poursuivre et devenir le fondement de notre stratégie. De plus la stratégie demeure la suivante : aider la GRC à exécuter son mandat d'une manière responsable en garantissant une approche responsable dans l'adoption des décisions et le respect de l'environnement. La Figure 3 présente une vue plus approfondie des objectifs de *Collectivités+ 2003*.

Pour l'élaboration du quatrième document de stratégie de la GRC, *Sécurité des foyers – Collectivités durables (2007-2009)*, des consultations ont été organisées avec plus de 50 employés et responsables de programme de divers sections et secteurs de la GRC, ceci incluant les programmes de bénévolat, les services de police dans les collectivités, les services de police dans les communautés autochtones, les services de police fédéraux, la lutte contre la criminalité, les ressources humaines et gestion de la GRC.

Pour le quatrième cycle d'examen des stratégies de développement durable, le gouvernement fédéral a travaillé à l'élaboration d'une série de six objectifs de développement durable concernant la pureté de l'air, la pureté de l'eau, la réduction des émissions de gaz contribuant à l'effet de serre, le développement durable et l'utilisation des ressources naturelles, les collectivités durables, et la régie pour un développement durable. La GRC s'est engagée au niveau interministériel pour travailler à la prise en compte de ces objectifs communs dans l'ensemble du gouvernement. Le processus de collaboration destiné à optimiser la coordination entre les ministères renforce l'application des critères de responsabilité, stimule le rendement dans l'ensemble du gouvernement, et stimule l'activité dans des domaines essentiels.

SOMMAIRE

Pour une évaluation complète et détaillée des activités de la GRC dans le contexte de la stratégie de développement durable, on a déterminé ce qui suit :

- Une plus grande concentration sur la connexion - et l'influence de nos activités de police sur - les collectivités durables est un facteur essentiel;
- Le renforcement des critères de responsabilité et de la cohésion entre les ministères nécessite de

- porter une attention accrue aux cadres de rendement, ceci incluant les indicateurs, les mesures et les plans d'action;
- Un renforcement des critères de responsabilité pour satisfaire aux exigences réglementaires à l'égard de l'environnement et aux attentes du public canadien et les dépasser, peut fournir un niveau continu de diligence, de crédibilité et de protection de nos systèmes de ressources naturelles.

Ces observations primaires constituent la base du cadre stratégique de la GRC et de ses priorités pour le développement durable.

Cadre stratégique

Trois priorités de développement durable ont été identifiées à partir de l'enquête sur les questions et problèmes, ce qui présente à la GRC des orientations stratégiques et claires pour le quatrième document de stratégie. Chaque priorité est encadrée par des orientations globales et ministérielles représentant le cadre contextuel de la stratégie.

PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PRIORITÉ 1 : COLLECTIVITÉS DURABLES

La sécurité et la sûreté des personnes et de leurs collectivités constituent un fondement essentiel pour la santé et le bien-être à long terme des collectivités. Cette approche de la gestion durable donne à la GRC l'occasion de manifester son leadership en matière de développement durable pour les organismes de police.

D'autres attentes identifiées par le bureau du Vérificateur général pour les stratégies d'établissement de liens plus clairs avec les mandats ministériels conduisent la GRC à se concentrer sur les résultats des programmes de police et des initiatives de partenariat avec les collectivités pour le développement durable, particulièrement celles qui concernent les communautés autochtones et les priorités afférentes à la jeunesse.

PRIORITÉ 2 : RÉGIE INSTITUTIONNELLE

La capacité pour une organisation d'assumer la responsabilité de ses décisions demeure un indicateur global d'une bonne régie institutionnelle. L'augmentation des attentes et le regard attentif du public et des intervenants à l'égard de la responsabilisation organisationnelle identifie un besoin de renouvellement du cadre de gestion du rendement dans un contexte de gestion durable.

Le renforcement de l'engagement en matière de responsabilisation pris par le gouvernement du Canada et la GRC souligne spécifiquement le besoin d'un engagement accru à l'égard de la régie institutionnelle au sein d'une stratégie de développement durable. Les pratiques commerciales durables et initiatives de renforcement des capacités continueront à soutenir et à faire état de

l'exécution des programmes fondés sur le renseignement et des processus responsables de prises de décision pour les programmes de la GRC.

PRIORITÉ 3 : GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Alors que la dégradation de la qualité de notre environnement naturel se poursuit, il en est de même de sa capacité naturelle à générer les choses nécessaires à l'existence, comme l'air pur et l'eau pure. Des initiatives de préservation, de protection et de restauration de nos ressources naturelles et des systèmes écologiques sont des facteurs essentiels de notre survie à long terme.

Le bureau du Vérificateur général a établi que les ministères doivent aller au delà de leurs activités courantes dans le cadre de leurs engagements à l'égard du développement durable, ce qui renforce le besoin pour la GRC de satisfaire à ses obligations réglementaires, environnementales et aux attentes du public pour la gestion de l'environnement, ou à les surpasser. La concrétisation de gains économiques et opérationnels et l'engagement de la GRC envers des collectivités plus saines permettent à la GRC de se concentrer sur les répercussions et les possibilités de notre portefeuille d'actifs, de la gestion de nos parcs de véhicules et de l'empreinte écologique des programmes de police.



RÔLE ET INTÉGRATION DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans plusieurs domaines spécifiques *Sécurité des foyers – Collectivités durables (2007-2009)* est un complément des outils et des processus de planification des activités de la GRC, et illustre la cohérence avec la philosophie des méthodes modernes de gestion et de rapport. Ces relations sont décrites ci après.

- **Rapport sur les plans et les priorités (RPP)** : Le RPP est le principal document soumis annuellement qui démontre les engagements de la GRC à l'égard des principes du gouvernement du Canada formulés dans « Résultats des politiques pour les fondements sociaux du Canada », en particulier pour la sûreté et la sécurité des collectivités. La stratégie définie dans *Sécurité des foyers – Collectivités durables* tient compte des priorités stratégiques formulées pour la jeunesse et les communautés autochtones et respecte l'objectif plus étendu de maximisation de la responsabilité et du rendement dans un contexte de régie institutionnelle.
- **Rapport ministériel sur le rendement (RMR)** : Le Rapport ministériel sur le rendement annuel présente les réalisations de la GRC en fonction des attentes de rendement définies dans le RPP. Le rapport sur le rendement du développement durable demeure coordonné au sein du Rapport

ministériel sur le rendement, et on placera une emphase particulière sur l'amélioration des données de rendement et une plus grande intégration des rapports.

- **Fonction de contrôleur moderne :** L'adoption du cadre de responsabilisation de gestion (CRG) permet la prise en compte de la philosophie de gestion et des outils de surveillance utilisés pour l'intégration des résultats financiers et non financiers pour une meilleure gestion des risques. Diverses initiatives importantes de la stratégie de développement durable, en particulier celles qui concernent la gestion de l'environnement, demeurent prioritaires, et sont gérées sur la base des risques.

La mise en pratique des principes de développement durable est une caractéristique inhérente de la GRC. Des activités comme faciliter et soutenir la sécurité et la sûreté des communautés, prendre des décisions efficaces et faire preuve de responsabilité en gérant les ressources, améliorant l'organisation par le renforcement des capacités, et intégrer le processus de planification et de décisions durables démontrent la contribution de la GRC pour un avenir de stabilité sociale, de prospérité économique et d'intégrité de l'environnement.

RPP 2006-07

OBJECTIFS PRIMAIRES ET ULTIMES, CIBLES CONCRÈTES ET INDICATEURS DE RENDEMENT

Les engagements cités dans *Sécurité des foyers – Collectivités durables (2007-2009)* découlent des trois priorités de la GRC pour le développement durable :

- Collectivités durables
- Régie institutionnelle
- Gestion de l'environnement.

Les engagements associés à la stratégie de développement durable sont présentés selon un simple modèle logique fondé sur le rendement.

Chaque priorité stratégique est reliée à un objectif qui représente un résultat à long terme que la GRC doit produire. Chaque objectif primaire est relié à une série d'objectifs ultimes et de cibles concrètes définies par rapport à une échéance réaliste. Des indicateurs de rendement sont identifiés pour chaque cible et constituent le fondement du cadre de gestion du rendement pour la stratégie de développement durable.

Le tableau qui suit présente le cadre de gestion du rendement de la GRC et identifie nos engagements à l'égard de la stratégie. De plus, pour illustrer notre soutien à l'égard des objectifs communs du gouvernement fédéral pour la gestion durable, on a inséré les identificateurs suivants dans le cadre de gestion de la performance de la GRC lorsque des engagements partagés ont été établis.

OBJECTIF PRIMAIRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL	IDENTIFICATEUR DE LA GRC
<p style="text-align: center;">Eau pure Air pur Réduction des émissions de gaz contribuant à l'effet de serre Développement durable et utilisation durable des ressources naturelles Collectivités durables Régie pour un développement durable</p>	<p>Objectif fédéral de DD - I Objectif fédéral de DD - II Objectif fédéral de DD - III Objectif fédéral de DD - IV Objectif fédéral de DD - V Objectif fédéral de DD - VI</p>

FIGURE 3 ENGAGEMENTS DE SÉCURITÉ DES FOYERS - COLLECTIVITÉS DURABLES (2007-2009)

PRIORITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE - 1

Collectivités durables

<p>OBJECTIFS PRIMAIRES RÉSULTATS À LONG TERME</p>	<p>OBJECTIFS RÉSULTATS À MOYEN TERME</p>	<p>CIBLES RÉSULTATS À COURT TERME</p>	<p>INDICATEURS MESURE DU RENDEMENT</p>
<p>1.0 COLLECTIVITÉS PLUS SAINES ET PLUS SÛRES</p>	<p>1.1: La GRC joue un rôle actif dans les collectivités durables</p>	<p>1A. PARTENARIATS AVEC LES COLLECTIVITÉS Objectif fédéral de DD - IV</p>	
		<p>1.1.1: Partenariats efficaces avec les collectivités pour le soutien du développement durable - progression chaque année</p>	<p>Bénévolat de la GRC <i>N^{bre} total de bénévoles par an (#), N^{bre} total d'heures de bénévolat par an (h)</i></p>
		<p>1B. COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES Objectif fédéral de DD - IV</p>	
		<p>1.1.2: Capacité de fournir des services de police qui prennent en compte les sensibilités culturelles - progression chaque année</p>	<p>Degré de formation à l'égard des perceptions des autochtones parmi les membres de la force régulière <i>N^{bre} total de membres (#), N^{bre} total de membres qui ont reçu la formation sur les perceptions des autochtones (#)</i></p>
		<p>1C. JEUNESSE Objectif fédéral de DD - IV</p>	
		<p>1.1.3: Capacité de fournir des services de police spécialisée centrés sur les jeunes - progression chaque année</p>	<p>Membres de la GRC affectés à un poste Jeunesse <i>N^{bre} total de postes Jeunesse dans la GRC (#)</i></p>

PRIORITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE - 2

Régie institutionnelle

OBJECTIFS PRIMAIRES RÉSULTATS À LONG TERME	OBJECTIFS RÉSULTATS À MOYEN TERME	CIBLES RÉSULTATS À COURT TERME	INDICATEURS MESURE DU RENDEMENT
2.0 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST UN MODE DE VIE POUR UNE ORGANISATION QUI RECHERCHE L'EXCELLENCE	2.1 : Démonstration de la valeur du développement durable pour la GRC, ses clients et ses partenaires; ceci soutient le processus de décision fondé sur le renseignement	2A. SYSTÈMES DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT Objectif fédéral de DD - VI	
		2.1.1: Systèmes de gestion prenant efficacement en compte les obligations réglementaires environnementales, les exigences des politiques gouvernementales et les attentes du public – mise en place d'ici 2010	Disponibilité d'information environnementale complète comme guide et soutien de décisions saines <i>N^{bre} total de programmes DD nécessitant des stratégies de mitigation basées sur le risque (#); N^{bre} total de programmes avec besoins de données identifiés (#)</i>
		2B. PRATIQUES COMPATIBLES AVEC LA GESTION DURABLE Objectif fédéral de DD - V,VI	
		2.1.2: Intégration des principes de développement durable dans les pratiques de la GRC - progression chaque année	Degré d'intégration à la planification des activités de la GRC <i>N^{bre} total annuel d'intégrations dans Analyse de l'environnement, Énoncé directionnel, Fiche d'évaluation équilibrée, Plan de gestion des biens, Système d'exécution des projets, présentations au Conseil du Trésor, RPP, RPM (#)</i>

PRIORITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE - 2

Régie institutionnelle

OBJECTIFS PRIMAIRES RÉSULTATS À LONG TERME	OBJECTIFS RÉSULTATS À MOYEN TERME	CIBLES RÉSULTATS À COURT TERME	INDICATEURS MESURE DU RENDEMENT
<p>2.0 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST UN MODE DE VIE POUR UNE ORGANISATION QUI RECHERCHE L'EXCELLENCE</p>	<p>2.1 : Démonstration de la valeur du développement durable pour la GRC, ses clients et ses partenaires; ceci soutient le processus de décision fondé sur le renseignement</p>	<p>2C. APPROVISIONNEMENTS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT</p> <p>2.1.3: Intégration des principes de protection de l'environnement dans les pratiques d'approvisionnement de la GRC et autres activités - progression chaque année</p>	<p>Objectif fédéral de DD - VI</p> <p>Gestionnaires du matériel et personnel des approvisionnements bénéficiant d'une formation pour les approvisionnements respectueux de l'environnement</p> <p><i>N^{bre} total de gestionnaires du matériel et du personnel des approvisionnements (#); N^{bre} total de gestionnaires du matériel et des approvisionnements bénéficiant d'une formation pour les approvisionnements respectueux de l'environnement (#)</i></p> <p>Degré d'utilisation du système de contrats permanents de TPSGC pour l'approvisionnement respectueux de l'environnement</p> <p><i>N^{bre} total de contrats permanents de TPSGC pour approvisionnements respectueux de l'environnement mis en place par la GRC (#); N^{bre} total de commandes imputées aux contrats permanents</i></p> <p>Achat de carburant avec éthanol pour le parc de véhicules de la GRC</p> <p><i>Qté totale carburant E₁₀ achetée (L); Qté totale carburant achetée pour les véhicules (L)</i></p>

PRIORITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE - 2

Régie institutionnelle

OBJECTIFS PRIMAIRES RÉSULTATS À LONG TERME	OBJECTIFS RÉSULTATS À MOYEN TERME	CIBLES RÉSULTATS À COURT TERME	INDICATEURS MESURE DU RENDEMENT
<p>2.0 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST UN MODE DE VIE POUR UNE ORGANISATION QUI RECHERCHE L'EXCELLENCE</p>	<p>2.1 : Démonstration de la valeur du développement durable pour la GRC, ses clients et ses partenaires; ceci soutient le processus de décision fondé sur le renseignement</p>	<p>2D. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS</p> <p>2.1.4: Intégration du développement durable dans les activités de formation et perfectionnement des employés de la GRC - progression chaque année</p> <p>2.1.5: Augmentation du soutien et de la participation pour les programmes et initiatives interministériels en développement durable</p>	<p>Objectif fédéral de DD - V</p> <p>Cours de formation orientés sur le développement durable élaborés et dispensés aux employés de la GRC</p> <p><i>N^{bre} total cours / séances de formation élaborés (#); N^{bre} total cours/séances de formation dispensés, par type (#); N^{bre} total de participants par type (#)</i></p> <p>Participation active aux initiatives interministérielles</p> <p><i>N^{bre} total des participations actives, y compris sous-comité pour les initiatives de formation DD de l'École de la fonction publique du Canada, et autres projets trans-ministériels (#)</i></p>

PRIORITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE - 2

Régie institutionnelle

OBJECTIFS PRIMAIRES RÉSULTATS À LONG TERME	OBJECTIFS RÉSULTATS À MOYEN TERME	CIBLES RÉSULTATS À COURT TERME	INDICATEURS MESURE DU RENDEMENT
2.0 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST UN MODE DE VIE POUR UNE ORGANISATION QUI RECHERCHE L'EXCELLENCE	2.1 : Démonstration de la valeur du développement durable pour la GRC, ses clients et ses partenaires; ceci soutient le processus de décision fondé sur le renseignement	2E. COMMUNICATIONS 2.1.6: Le programme de communication de la GRC sur le développement durable – amélioration	Objectif fédéral de DD - V Initiatives de communication sur le développement durable élaborées et exécutées pour les employés de la GRC <i>N^{bre} total des initiatives de communication élaborées (#);</i> <i>N^{bre} total des initiatives exécutées (#)</i>

PRIORITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE - 3

Gestion de l'environnement

OBJECTIFS PRIMAIRES RÉSULTATS À LONG TERME	OBJECTIFS RÉSULTATS À MOYEN TERME	CIBLES RÉSULTATS À COURT TERME	INDICATEURS MESURE DU RENDEMENT
3.0 SOUTIEN À LONG TERME PAR LES INTERVENTIONS PHYSIQUES DE LA GRC DES PRINCIPES DE CONSERVATION, PROTECTION ET RESTAURATION DE NOS SYSTÈMES DE RESSOURCES NATURELLES	3.1: Intégration des considérations environnementales dans la gestion du cycle de vie des actifs et parcs de véhicules de la GRC	3A. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT POUR LA CONCEPTION DES BÂTIMENTS ET LA GESTION ÉNERGÉTIQUE Objectif fédéral de DD - III	
		3.1.1: Sensibilisation, éducation et intégration des politiques pour évaluation environnementale et énergétique des actifs du portefeuille de la GRC - amélioration 3.1.2: Émissions de gaz à effet de serre par mètre carré des locaux - diminution chaque année	Prise en compte du respect de l'environnement pour la construction des bâtiments <i>N^{bre} total des nouveaux bâtiments construits (#); N^{bre} total des nouveaux bâtiments construits avec prise en compte de la protection de l'environnement (#)</i> Émissions de gaz à effet de serre par an <i>Mesures sur la base des calculs existants pour les gaz à effet de serre</i>

PRIORITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE - 3

Gestion de l'environnement

OBJECTIFS PRIMAIRES RÉSULTATS À LONG TERME	OBJECTIFS RÉSULTATS À MOYEN TERME	CIBLES RÉSULTATS À COURT TERME	INDICATEURS MESURE DU RENDEMENT
3.0 SOUTIEN À LONG TERME PAR LES INTERVENTIONS PHYSIQUES DE LA GRC DES PRINCIPES DE CONSERVATION, PROTECTION ET RESTAURATION DE NOS SYSTÈMES DE RESSOURCES NATURELLES	3.1 : Intégration des considérations environnementales dans la gestion du cycle de vie des actifs et parcs de véhicules de la GRC	3B. SITES CONTAMINÉS Objectif fédéral de DD - I,IV	
		3.1.3: Obligations financières (selon définition du Conseil du Trésor) associées aux sites contaminés et risques inconnus des actifs du portefeuille de la GRC - diminution chaque année	Obligations financières associées aux actifs du portefeuille de la GRC selon le programme du plan d'action sur les sites contaminés du Conseil du Trésor <i>Obligations financières découlant des actifs du portefeuille de la GRC selon le programme du plan d'action sur les sites contaminés du Conseil du Trésor (\$)</i> N ^{bre} de sites avec étape 1 complétée et/ou évaluation pour étape 2 N ^{bre} total de sites avec étape 1 et/ou évaluation pour étape 2 terminée (#); N ^{bre} total de sites dans le portefeuille de la GRC (#)

PRIORITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE - 3

Gestion de l'environnement

OBJECTIFS PRIMAIRES RÉSULTATS À LONG TERME	OBJECTIFS RÉSULTATS À MOYEN TERME	CIBLES RÉSULTATS À COURT TERME	INDICATEURS MESURE DU RENDEMENT
3.0 SOUTIEN À LONG TERME PAR LES INTERVENTIONS PHYSIQUES DE LA GRC DES PRINCIPES DE CONSERVATION, PROTECTION ET RESTAURATION DE NOS SYSTÈMES DE RESSOURCES NATURELLES	3.1: Intégration des considérations environnementales dans la gestion du cycle de vie des actifs et parcs de véhicules de la GRC	3B. SITES CONTAMINÉS Objectif fédéral de DD - I,IV	
		3.1.3: Obligations financières (selon définition du Conseil du Trésor) associées aux sites contaminés et risques inconnus des actifs du portefeuille de la GRC - diminution chaque année	Quantité de sites avec inventaire terminé pour les réservoirs de stockage (réservoirs avec ou sans obligation de rapport) sous-cible 1 : 100 % pour les réservoirs avec rapport obligatoire, d'ici 2007 sous-cible 2 : 100 % pour les réservoirs sans rapport obligatoire, d'ici 2009 <i>N^{bre} total de réservoirs avec rapport (#); N^{bre} total de réservoirs sans rapport; N^{bre} total de sites avec inventaire exécuté pour a) réservoirs avec rapport et b) réservoirs sans rapport (#)</i>
		3C. EAU POTABLE Objectif fédéral de DD - I	
		3.1.4: Systèmes de distribution d'eau potable gérés conformément aux politiques de la GRC - augmentation	Systèmes d'eau potable gérés conformément aux méthodes de fonctionnement normalisées de la GRC pour les systèmes de distribution d'eau potable <i>N^{bre} total des systèmes de distribution d'eau potable (#); N^{bre} total des systèmes de distribution d'eau potable exploités conformément aux exigences des procédures de la GRC (#)</i>

PRIORITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE - 3

Gestion de l'environnement

OBJECTIFS PRIMAIRES RÉSULTATS À LONG TERME	OBJECTIFS RÉSULTATS À MOYEN TERME	CIBLES RÉSULTATS À COURT TERME	INDICATEURS MESURE DU RENDEMENT
3.0 SOUTIEN À LONG TERME PAR LES INTERVENTIONS PHYSIQUES DE LA GRC DES PRINCIPES DE CONSERVATION, PROTECTION ET RESTAURATION DE NOS SYSTÈMES DE RESSOURCES NATURELLES	3.1 : Intégration des considérations environnementales dans la gestion du cycle de vie des actifs et parcs de véhicules de la GRC	3D. MATIÈRES DANGEREUSES Objectif fédéral de DD - II	
		3.1.5: Capacité de gestion des matériaux de construction dangereux et déchets dangereux - progression chaque année	Plans de gestion/réduction en place pour les bâtiments contenant des matériaux identifiés comme dangereux <i>N^{bre} total de plans élaborés (#); N^{bre} total de bâtiments avec matériaux identifiés comme dangereux (#)</i> Établissements avec stock confirmé de composés halo-carbonés <i>N^{bre} total de sites GRC (#); N^{bre} total de sites avec stock confirmé (#)</i>
		3E. GESTION DES PARCS DE VÉHICULES Objectif fédéral de DD - II,III	
		3.1.6: Stratégies opérationnelles de mitigation de l'incidence environnementale des véhicules de la GRC – amélioration d'ici 2010	Achat de carburant avec éthanol pour le parc de véhicules de la GRC <i>Qté totale de carburant E₁₀ achetée (L); Qté totale de carburant achetée pour les véhicules (L)</i>

PRIORITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE - 3

Gestion de l'environnement

OBJECTIFS PRIMAIRES RÉSULTATS À LONG TERME	OBJECTIFS RÉSULTATS À MOYEN TERME	CIBLES RÉSULTATS À COURT TERME	INDICATEURS MESURE DU RENDEMENT
3.0 SOUTIEN À LONG TERME PAR LES INTERVENTIONS PHYSIQUES DE LA GRC DES PRINCIPES DE CONSERVATION, PROTECTION ET RESTAURATION DE NOS SYSTÈMES DE RESSOURCES NATURELLES	3.1: Intégration des considérations environnementales dans la gestion du cycle de vie des actifs et parcs de véhicules de la GRC	3E. GESTION DES PARCS DE VÉHICULES Objectif fédéral de DD - II,III	
	3.2: Intégration des considérations environnementales dans la gestion du cycle de vie des activités de police de la GRC	3.1.7: Réduction des émissions de gaz à effet de serre par véhicule-kilomètre pour les véhicules de la GRC – d'ici 2010	Émissions de gaz à effet de serre par véhicule-kilomètre. <i>Qté totale des émissions de gaz à effet de serre pour le parc GRC (ég. CO₂); kilométrage total du parc (km)</i>
	3F. ACTIVITÉS DE POLICE Objectif fédéral de DD - IV		
	3.2.1: Capacité de fourniture du soutien constant nécessaire pour la prise en compte des considérations environnementales dans les activités de police – amélioration	Degré de réponse aux demandes de service opérationnel <i>N^{bre} total de demandes de service (#); N^{bre} total de réponses DD ou de mesures de suivi (#)</i>	

Cadre de mise en œuvre

Un cadre de gestion simplifié basé sur les pratiques du système de gestion environnementale traditionnel tiendra lieu de structure de régie pour la gestion du programme de développement durable. Comme élément de ce cadre de gestion, la GRC a élaboré et mis au point une structure efficace et active de mise en œuvre et de responsabilité, et un cadre de gestion du rendement basé sur les résultats.

STRUCTURE DE RESPONSABILITÉ

L'engagement des cadres supérieurs à l'égard du développement durable a permis à la GRC d'établir un Bureau national de développement environnemental et durable chargé de dispenser une orientation nationale, des directives et des conseils de spécialistes sur tous les aspects du programme de développement durable. En plus de diriger la stratégie de développement durable, ce centre assume la fonction de liaison avec les autres ministères pour les programmes et les initiatives communs d'envergure nationale et l'élaboration des politiques nationales visant divers aspects du programme de développement durable.

Le Bureau national de développement environnemental et durable est responsable devant le sous-commissaire, Gestion générale et contrôle, par l'entremise du directeur général, Actifs et approvisionnements.

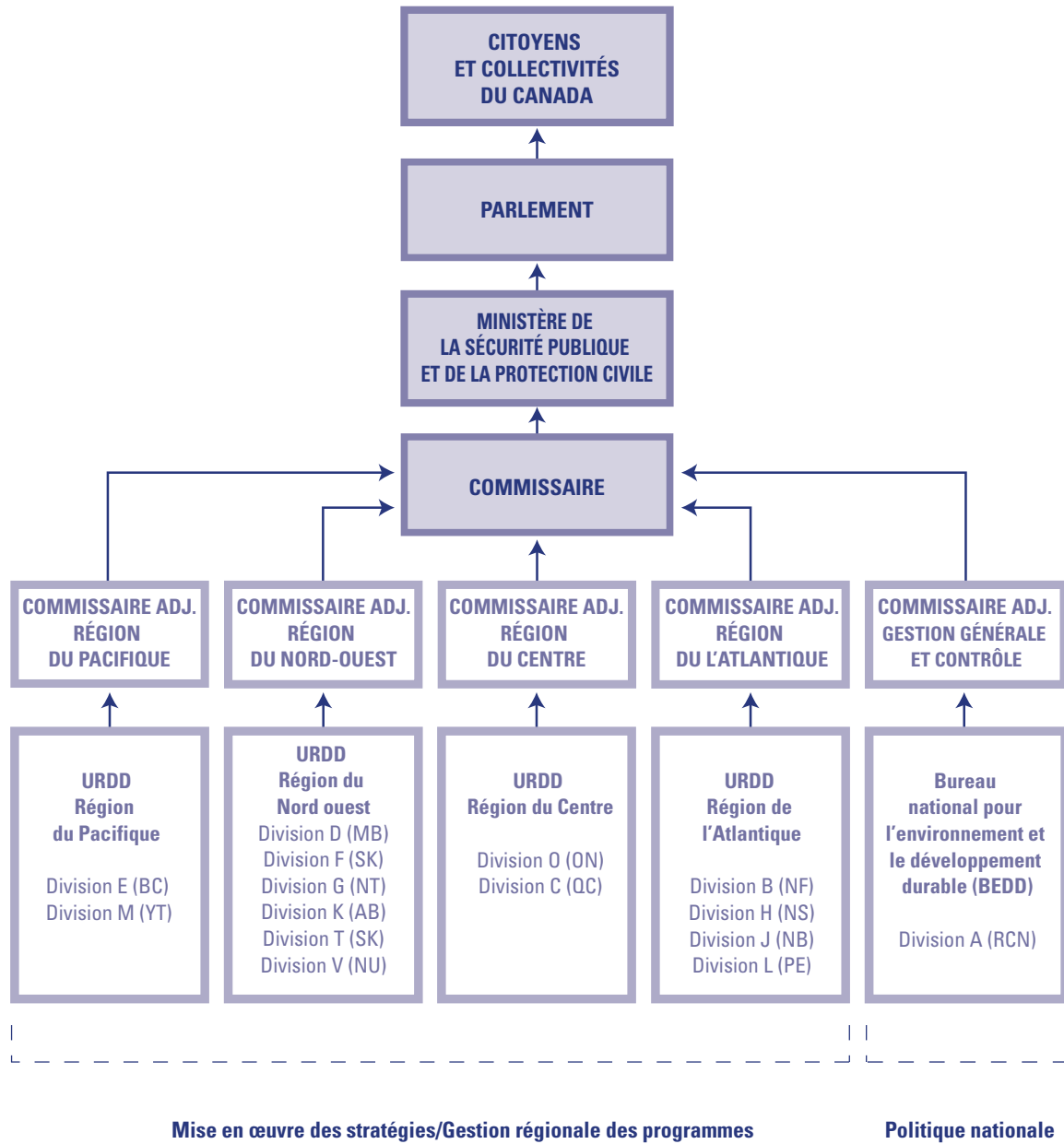
Des unités régionales de développement durable (URDD) ont été établies dans chaque région de la GRC – Pacifique, Nord-ouest, Centre et Atlantique. Les URDD assument les responsabilités suivantes :

- Mise en œuvre, gestion et exécution dans leurs régions et divisions respectives des programmes et des politiques établis en vertu de la stratégie de développement durable,
- Conception et exécution de programmes spécifiques aux régions, devant garantir le respect de la législation environnementale applicable et permettant une gestion appropriée de leur portefeuille;
- Fonction de conseil sur les sujets spécifiques au sein de la région;
- Réponse aux demandes d'information et demandes de service pour les activités de la police, la gestion des biens et des locaux, l'émission et la gestion des contrats, les approvisionnements et la santé et la sécurité au travail.

Les gestionnaires des URDD sont responsables devant leur directeur régional respectif pour la gestion des biens et des approvisionnements. Les directeurs régionaux sont responsables de l'exécution de la stratégie de développement durable au sein de leur région, par l'entremise d'un chef de service de la gestion générale responsable devant le commissaire adjoint chargé de la région.

Chaque commissaire adjoint est responsable devant le commissaire, qui fait rapport au Parlement par l'entremise du ministre responsable de la Sécurité publique et de la protection civile. Ces personnes assument collectivement la responsabilité ultime devant les citoyens et les collectivités du Canada pour les engagements de la GRC à l'égard du développement durable et pour la fourniture des services de sécurité et de sûreté d'une manière compatible avec la santé et le bien-être à long terme des collectivités, l'adoption rationnelle des décisions et l'intégrité de notre environnement naturel.

FIGURE 4 STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE - STRUCTURE DE RESPONSABILITÉ



CADRE DE GESTION DU RENDEMENT





Cette stratégie a pour objet de répondre aux attentes accrues en matière de responsabilité et de prise de décision rationnelle; elle se concentre particulièrement sur la gestion du rendement. L'inclusion d'indicateurs de performance et de mesures spécifiques permet une évaluation plus réaliste des cibles et des activités de soutien des programmes par rapport aux priorités de développement durable de la GRC.

Si on emploie les étapes spécifiques de la mise en œuvre des systèmes de gestion comme instrument de mesure du rendement, le tableau qui suit décrit brièvement les réalisations de la GRC en fonction des objectifs stratégiques, et indique la situation pour chaque cible par rapport au processus de mise en œuvre et les progrès attendus pour chaque cible durant les trois prochaines années. Des points saillants des initiatives essentielles sont également inclus comme éléments de la stratégie de gestion du rendement. Des plans complets pour un programme triennal sont en place, avec identification des résultats des activités, des besoins de financement et de ressources et de la structure de responsabilité pour l'exécution.

Le succès de cette stratégie et du rendement global par rapport aux résultats reposera sur le maintien de la priorité ministérielle pour le développement durable. Les objectifs identifiés ne peuvent être réalisés qu'avec le soutien des cadres supérieurs, qui se traduit par le financement et l'allocation de ressources.

Comme le développement durable est une priorité dynamique qui évolue en fonction de l'apparition et de l'évolution de diverses questions affectant les collectivités locales, nationales et mondiales, ce cadre de gestion du rendement est également conçu pour qu'il soit possible de faire face à de nouveaux risques, pressions et priorités.

FIGURE 5 ENGAGEMENTS POUR LA STRATÉGIE 2007-2009

CIBLE/SECTEUR ET PROGRESSION JUSQU'À CE JOUR	RÉACTION	PLAN	INTÉGRATION	PRATIQUE
<p>COLLECTIVITÉS DURABLES PARTENARIATS AVEC LES COLLECTIVITÉS 1.1.1 Partenariats efficaces avec les collectivités pour le soutien du développement durable - progression chaque année Meilleure compréhension du rôle de la GRC dans les collectivités durables</p> <ul style="list-style-type: none"> Participation à des projets indicateurs pour les collectivités canadiennes, concentrés sur les stratégies concernant les questions sociales, économiques et environnementales 				
<p>COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES 1.1.2 Capacité de fournir des services de police qui prennent en considération les sensibilités culturelles - progression chaque année Amélioration des relations avec les communautés autochtones (initiatives de la GRC pour les services de police dans les communautés autochtones, et priorités stratégiques nationales)</p> <ul style="list-style-type: none"> Programme de formation de la GRC pour les jeunes autochtones – emplois d’été dans la GRC pour les jeunes autochtones Forums de justice communautaire, offrant des options innovatrices pour la résolution des conflits au niveau local grâce à la coopération entre toutes les personnes affectées par un crime Formation pour la sensibilisation à l’égard des cultures autochtones 				

RÉACTION : Le projet/programme est encore en phase de réaction du fait de la carence de ressources financières et humaines pour la définition des besoins de planification ou d'évaluation; cependant, le projet/programme demeure une priorité reconnue

PLANIFICATION : Le projet/initiative reste à l'étape de la planification et de l'évaluation, due à diverses difficultés affectant la mise en œuvre des programmes ou projets, ou il s'agit d'une initiative relativement nouvelle qui évolue conformément à son calendrier

INTÉGRATION : On a commencé à intégrer dans les pratiques courantes des programmes et des processus concernant des questions et/ou des objectifs de développement durable. Cela peut être dans les premières étapes de la mise en œuvre, ou près de devenir la pratique commune

PRATIQUE : Intégration réussie du projet/initiative dans les processus d'activité standard, ce qui garantit une gestion constante des questions et/ou la progression vers des objectifs de développement durable

MESURE	RÉSULTATS	SÉCURITÉ DES FOYERS COLLECTIVITÉS DURABLES 2007-2009 – PRINCIPALES INITIATIVES DU PROGRAMME
		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la collaboration avec les services de police des collectivités visant l'identification de partenariats pour le développement durable
		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la collaboration avec les services de police nationaux des communautés autochtones pour l'identification de partenariats pour le développement durable

MESURE : Des processus de mesure et évaluation sont établis pour les programmes, et l'information correspondante est activement enregistrée et incluse dans les rapports

RÉSULTATS : Le succès de l'intégration des programmes et des projets a conduit à la réalisation des objectifs de développement durable

LÉGENDE :



Progression du programme jusqu'à ce jour



Attentes du programme pour 2010

CIBLE/SECTEUR ET PROGRESSION JUSQU'À CE JOUR

LES JEUNES

1.1.3 Capacité de fournir des services de police spécialisée centrés sur les jeunes - progression chaque année

Plus grande capacité pour des services orientés sur les jeunes, en tenant compte des causes fondamentales de la délinquance et l'implication auprès des jeunes dès leur jeune âge pour leur donner l'occasion d'avoir des expériences d'apprentissage positives auprès de policiers

- DEAL.org incite les jeunes dans tout le Canada à prendre part aux activités dans leurs collectivités.

Établissement de partenariats efficaces pour la gestion durable dans le cadre des programmes de prévention de la délinquance de la GRC et des initiatives de développement social

- Programme "Adoptez une bibliothèque" créé par un policier dans une localité rurale, fondé sur la prise en compte de la relation entre l'illettrisme et la délinquance

RÉACTION
PLAN
INTÉGRATION
PRATIQUE



RÉGIE INSTITUTIONNELLE

SYSTÈMES DE GESTION ENVIRONNEMENTALE

2.1.1 Systèmes de gestion prenant efficacement en considération les obligations réglementaires environnementales, les exigences des politiques gouvernementales et les attentes du public – mise en place d'ici 2010

Plus grande capacité pour une gestion stratégique du portefeuille environnemental de la GRC

- Établissement d'une base de données environnementale pour gérer l'information environnementale concernant les actifs du portefeuille de la GRC, ce qui améliore la capacité de saisie des données de référence, et pour déterminer les secteurs potentiels d'amélioration.




RÉACTION : Le projet/programme est encore en phase de réaction du fait de la carence de ressources financières et humaines pour la définition des besoins de planification ou d'évaluation; cependant, le projet/programme demeure une priorité reconnue

PLANIFICATION : Le projet/initiative reste à l'étape de la planification et de l'évaluation, due à diverses difficultés affectant la mise en œuvre des programmes ou projets, ou il s'agit d'une initiative relativement nouvelle qui évolue conformément à son calendrier

INTÉGRATION : On a commencé à intégrer dans les pratiques courantes des programmes et des processus concernant des questions et/ou des objectifs de développement durable. Cela peut être dans les premières étapes de la mise en œuvre, ou près de devenir la pratique commune

PRATIQUE : Intégration réussie du projet/initiative dans les processus d'activité standard, ce qui garantit une gestion constante des questions et/ou la progression vers des objectifs de développement durable

MESURE	RÉSULTATS	SÉCURITÉ DES FOYERS COLLECTIVITÉS DURABLES 2007-2009 – PRINCIPALES INITIATIVES DU PROGRAMME
		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la collaboration sur la stratégie Jeunesse pour l'identification de partenariats pour le développement durable
		<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration et mise en œuvre d'un système de gestion environnementale incluant une base de données environnementale • Collecte des données de référence pour la définition des priorités d'un programme environnemental géré sur la base des risques

MESURE : Des processus de mesure et évaluation sont établis pour les programmes, et l'information correspondante est activement enregistrée et incluse dans les rapports

RÉSULTATS : Le succès de l'intégration des programmes et des projets a conduit à la réalisation des objectifs de développement durable

LÉGENDE :



Progression du programme jusqu'à ce jour



Attentes du programme pour 2010

PRATIQUES COMPATIBLES AVEC LA GESTION DURABLE

2.1.2 Intégration des principes de développement durable dans les pratiques de la GRC - progression chaque année

Progression vers l'intégration dans les processus d'activité

- Série de règles environnementales terminée et incorporée dans les manuels de gestion des biens immobiliers et des actifs
- Documents sur l'évaluation stratégique de l'environnement et les considérations environnementales incorporés dans le système d'exécution des projets de la GRC et le processus de préparation des rapports destinés au Conseil du Trésor

Incorporation des pratiques de gestion des déchets solides dans toute la GRC





- Coopération avec TPSGC pour l'amélioration des possibilités de réduction des déchets et l'application des principes de gestion 3R dans tous les établissements de la région Nord-ouest

APPROVISIONNEMENT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

2.1.3 Intégration des principes de protection de l'environnement dans les pratiques d'approvisionnement de la GRC et autres activités - progression chaque année

Élaboration d'outils permettant de satisfaire une demande croissante d'intégration de processus d'approvisionnement respectueux de l'environnement

- Cours en ligne sur l'approvisionnement respectueux de l'environnement – test en cours dans la région de l'Atlantique

	REACTION	PLAN	INTEGRATION	PRATIQUE
<p>PRATIQUES COMPATIBLES AVEC LA GESTION DURABLE</p> <p>2.1.2 Intégration des principes de développement durable dans les pratiques de la GRC - progression chaque année</p> <p>Progression vers l'intégration dans les processus d'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Série de règles environnementales terminée et incorporée dans les manuels de gestion des biens immobiliers et des actifs • Documents sur l'évaluation stratégique de l'environnement et les considérations environnementales incorporés dans le système d'exécution des projets de la GRC et le processus de préparation des rapports destinés au Conseil du Trésor <p>Incorporation des pratiques de gestion des déchets solides dans toute la GRC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coopération avec TPSGC pour l'amélioration des possibilités de réduction des déchets et l'application des principes de gestion 3R dans tous les établissements de la région Nord-ouest 				
<p>APPROVISIONNEMENT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT</p> <p>2.1.3 Intégration des principes de protection de l'environnement dans les pratiques d'approvisionnement de la GRC et autres activités - progression chaque année</p> <p>Élaboration d'outils permettant de satisfaire une demande croissante d'intégration de processus d'approvisionnement respectueux de l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cours en ligne sur l'approvisionnement respectueux de l'environnement – test en cours dans la région de l'Atlantique 				

RÉACTION : Le projet/programme est encore en phase de réaction du fait de la carence de ressources financières et humaines pour la définition des besoins de planification ou d'évaluation; cependant, le projet/programme demeure une priorité reconnue

PLANIFICATION : Le projet/initiative reste à l'étape de la planification et de l'évaluation, due à diverses difficultés affectant la mise en œuvre des programmes ou projets, ou il s'agit d'une initiative relativement nouvelle qui évolue conformément à son calendrier

INTÉGRATION : On a commencé à intégrer dans les pratiques courantes des programmes et des processus concernant des questions et/ou des objectifs de développement durable. Cela peut être dans les premières étapes de la mise en œuvre, ou près de devenir la pratique commune

PRATIQUE : Intégration réussie du projet/initiative dans les processus d'activité standard, ce qui garantit une gestion constante des questions et/ou la progression vers des objectifs de développement durable

MESURE	RÉSULTATS	SÉCURITÉ DES FOYERS COLLECTIVITÉS DURABLES 2007-2009 – PRINCIPALES INITIATIVES DU PROGRAMME
		<ul style="list-style-type: none"> • Établissement d'un cycle d'examen du développement durable et établissement de meilleurs liens avec les processus de planification des activités de la GRC et les documents stratégiques essentiels • Examen à posteriori des politiques environnementales de la GRC pour assurer l'efficacité opérationnelle
		<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de directives nationales d'approvisionnement respectueux de l'environnement • Déploiement d'un programme de formation sur l'approvisionnement respectueux de l'environnement • Élaboration d'une stratégie de déploiement pour tout nouveau contrat permanent de TPSGC en rapport avec l'approvisionnement respectueux de l'environnement • Élaboration d'un système de suivi pour les activités d'approvisionnement respectueux de l'environnement

MESURE : Des processus de mesure et évaluation sont établis pour les programmes, et l'information correspondante est activement enregistrée et incluse dans les rapports

RÉSULTATS : Le succès de l'intégration des programmes et des projets a conduit à la réalisation des objectifs de développement durable

LÉGENDE :



Progression du programme jusqu'à ce jour



Attentes du programme pour 2010

DÉVELOPPEMENT DE CAPACITÉS

2.1.4 Intégration du développement durable dans les activités de formation et perfectionnement des employés de la GRC - progression chaque année

2.1.5 Augmentation du soutien et de la participation pour les programmes et initiatives interministériels en développement durable

Augmentation de la capacité des employés de soutenir la stratégie de développement durable de la GRC

- Élaboration du module environnemental pour la formation des membres de la GRC
- Élaboration et exécution d'un programme de formation pour la sensibilisation des employés et membres de la GRC provenant de divers établissements et secteurs d'activité

RÉACTION
PLAN
INTÉGRATION
PRATIQUE



COMMUNICATIONS

2.1.6 Le programme de communication de la GRC sur le développement durable – amélioration

Progression vers des programmes de communication et de sensibilisation

- Programme du Rôle et de la valeur du développement durable communiqué dans le cadre des séances de formation à du personnel de divers niveaux et fonctions dans toute l'organisation
- Production de diverses publications axées sur les collectivités durables et le rôle de la GRC; distribution dans tout le pays durant la Semaine de l'environnement



RÉACTION : Le projet/programme est encore en phase de réaction du fait de la carence de ressources financières et humaines pour la définition des besoins de planification ou d'évaluation; cependant, le projet/programme demeure une priorité reconnue

PLANIFICATION : Le projet/initiative reste à l'étape de la planification et de l'évaluation, due à diverses difficultés affectant la mise en œuvre des programmes ou projets, ou il s'agit d'une initiative relativement nouvelle qui évolue conformément à son calendrier

INTÉGRATION : On a commencé à intégrer dans les pratiques courantes des programmes et des processus concernant des questions et/ou des objectifs de développement durable. Cela peut être dans les premières étapes de la mise en œuvre, ou près de devenir la pratique commune

PRATIQUE : Intégration réussie du projet/initiative dans les processus d'activité standard, ce qui garantit une gestion constante des questions et/ou la progression vers des objectifs de développement durable

MESURE	RÉSULTATS	SÉCURITÉ DES FOYERS COLLECTIVITÉS DURABLES 2007-2009 – PRINCIPALES INITIATIVES DU PROGRAMME
		<ul style="list-style-type: none"> • Identification des possibilités régionales et nationales pour la formation sur le développement durable • Déploiement d'une formation en ligne sur la gestion des réservoirs de stockage • Participation aux activités du sous-comité de l'initiative de formation sur le développement durable de l'École de la fonction publique du Canada • Participation aux projets trans-ministériels sur les objectifs primaires communs de développement durable, ceci incluant l'initiative régionale sur la gestion durable du Conseil fédéral du Pacifique
		<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration, mise en œuvre et évaluation de la stratégie de communication (3 ans) pour les initiatives et programmes de développement durable

MESURE : Des processus de mesure et évaluation sont établis pour les programmes, et l'information correspondante est activement enregistrée et incluse dans les rapports

RÉSULTATS : Le succès de l'intégration des programmes et des projets a conduit à la réalisation des objectifs de développement durable

LÉGENDE :



Progression du programme jusqu'à ce jour



Attentes du programme pour 2010

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT POUR CONCEPTION DES BÂTIMENTS ET GESTION ÉNERGÉTIQUE

3.1.1 Sensibilisation, éducation et intégration des politiques pour évaluation environnementale et énergétique des actifs du portefeuille de la GRC - amélioration

3.1.2 Émissions de gaz à effet de serre par mètre carré des locaux - diminution chaque année

Intégration des principes de développement durable dans divers établissements nouvellement construits

- Détachement de Cumberland avec turbine éolienne comme source d'énergie
- QG de Iqaluit conçu sur la base des critères LEED Gold - il s'agira du premier bâtiment LEED Gold au nord du 60e parallèle
- Énergie solaire utilisée comme source d'appoint dans quatre établissements du Nunavut
- Construction de tous les nouveaux logements de la région du Nord-ouest sur la base des normes R2000
- Projet du QG de la division E incorporant dans les spécifications techniques des bâtiments les critères LEED et les principes de respect de l'environnement

RÉACTION
PLAN
INTÉGRATION
PRATIQUE



SITES CONTAMINÉS

3.1.3 Obligations financières (selon définition du Conseil du Trésor) associées aux sites contaminés et risques inconnus des actifs du portefeuille de la GRC - diminution chaque année

Gestion continue des obligations découlant des actifs de la GRC

- En 2004-2005, 199 évaluations et cinq projets de remise en état pour les sites gérés par la GRC




RÉACTION : Le projet/programme est encore en phase de réaction du fait de la carence de ressources financières et humaines pour la définition des besoins de planification ou d'évaluation; cependant, le projet/programme demeure une priorité reconnue

PLANIFICATION : Le projet/initiative reste à l'étape de la planification et de l'évaluation, due à diverses difficultés affectant la mise en œuvre des programmes ou projets, ou il s'agit d'une initiative relativement nouvelle qui évolue conformément à son calendrier

INTÉGRATION : On a commencé à intégrer dans les pratiques courantes des programmes et des processus concernant des questions et/ou des objectifs de développement durable. Cela peut être dans les premières étapes de la mise en œuvre, ou près de devenir la pratique commune

PRATIQUE : Intégration réussie du projet/initiative dans les processus d'activité standard, ce qui garantit une gestion constante des questions et/ou la progression vers des objectifs de développement durable

MESURE	RÉSULTATS	SÉCURITÉ DES FOYERS COLLECTIVITÉS DURABLES 2007-2009 – PRINCIPALES INITIATIVES DU PROGRAMME
		<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de spécifications pour la conception de bâtiments respectueux de l'environnement, par source d'énergie, pour les établissements de la GRC (nouveaux et existants) • Conception et mise en œuvre d'un processus national pour la saisie précise et en temps opportun des données de base sur la consommation d'énergie
		<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration et mise en œuvre d'un protocole de réaction face à une situation d'urgence affectant l'environnement, pour les sites à risque élevé • Élaboration d'un outil de saisie de l'obligation totale pour les rapports internes sur le rendement • Élaboration d'un modèle standard de portée de travaux pour l'évaluation des divers sites • Élaboration d'une stratégie de maintenance et de remplacement fondée sur le risque, pour les réservoirs de stockage (avec ou sans obligation de rapport)

MESURE : Des processus de mesure et d'évaluation sont établis pour les programmes, et l'information correspondante est activement enregistrée et incluse dans les rapports

RÉSULTATS : Le succès de l'intégration des programmes et des projets a conduit à la réalisation des objectifs de développement durable

LÉGENDE :



Progression du programme jusqu'à ce jour



Attentes du programme pour 2010

EAU POTABLE

3.1.4 Systèmes de distribution d'eau potable gérés conformément aux politiques de la GRC - augmentation

Intérêt soutenu pour la gestion saine des systèmes de distribution d'eau potable gérés par la GRC

- Procédure normale d'exploitation pour les systèmes de distribution d'eau potable – région de l'Atlantique
- Évaluation des risques pour les systèmes de distribution d'eau potable gérés par la GRC, en cours dans la région du Pacifique



MATIÈRES DANGEREUSES

3.1.5 Capacité de gestion des matériaux de construction dangereux et déchets dangereux - progression chaque année

Intérêt soutenu pour la gestion des risques associés aux matières dangereuses dans les établissements de la GRC

- Enquêtes visant les répercussions et les stratégies pour divers équipements opérationnels contenant des matières dangereuses, comme le gaz lacrymogène et l'alcoomètre
- Élaboration de stratégies de gestion des matières dangereuses et des biens saisis (essentiellement en rapport avec le trafic illégal de drogues)



RÉACTION : Le projet/programme est encore en phase de réaction du fait de la carence de ressources financières et humaines pour la définition des besoins de planification ou d'évaluation; cependant, le projet/programme demeure une priorité reconnue

PLANIFICATION : Le projet/initiative reste à l'étape de la planification et de l'évaluation, due à diverses difficultés affectant la mise en œuvre des programmes ou projets, ou il s'agit d'une initiative relativement nouvelle qui évolue conformément à son calendrier

INTÉGRATION : On a commencé à intégrer dans les pratiques courantes des programmes et des processus concernant des questions et/ou des objectifs de développement durable. Cela peut être dans les premières étapes de la mise en œuvre, ou près de devenir la pratique commune

PRATIQUE : Intégration réussie du projet/initiative dans les processus d'activité standard, ce qui garantit une gestion constante des questions et/ou la progression vers des objectifs de développement durable

MESURE	RÉSULTATS	SÉCURITÉ DES FOYERS COLLECTIVITÉS DURABLES 2007-2009 – PRINCIPALES INITIATIVES DU PROGRAMME
		<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration et mise en œuvre de procédures normales d'exploitation pour les systèmes de distribution d'eau potable gérés par la GRC • Exécution de tests pour l'établissement des références pour tous les systèmes de distribution d'eau potable gérés par la GRC
		<ul style="list-style-type: none"> • Établissement de protocoles et de normes pour l'élimination et la suppression des matières dangereuses dans les bâtiments • Compilation d'un inventaire des matières dangereuses dans les établissements de la GRC, ceci incluant les magasins et les biens saisis • Mise à jour de l'inventaire des composés halo-carbonés, et identification de stratégies de remplacement pour les systèmes utilisant des composés halo-carbonés

MESURE : Des processus de mesure et évaluation sont établis pour les programmes, et l'information correspondante est activement enregistrée et incluse dans les rapports

RÉSULTATS : Le succès de l'intégration des programmes et des projets a conduit à la réalisation des objectifs de développement durable

LÉGENDE :



Progression du programme jusqu'à ce jour



Attentes du programme pour 2010

GESTION DES PARCS DE VÉHICULES

3.1.6 Communications et stratégies opérationnelles d'atténuation des répercussions environnementales des véhicules de la GRC – amélioration d'ici 2010

3.1.7 Réduction des émissions de gaz à effet de serre par véhicule-kilomètre pour les véhicules de la GRC – d'ici 2010

Poursuite des efforts d'amélioration de l'efficacité de la gestion opérationnelle et administrative du parc de véhicules de la GRC

- Campagne anti-ralenti lancée au niveau national après le succès d'une étude pilote sur les polluants des gaz d'échappement des moteurs tournant au ralenti

Élaboration d'une politique de direction pour la gestion des véhicules; augmentation de l'usage par les cadres du nombre de véhicules hybrides ou utilisant un carburant de substitution

RÉACTION
PLAN
INTÉGRATION
PRATIQUE



ACTIVITÉS DE POLICE

3.2.1 Capacité de fournir leur soutien constant nécessaire pour tenir compte des considérations environnementales dans les activités de la police – amélioration

Meilleure compréhension des liens entre les activités de police et la protection de l'environnement :

- Élaboration d'une formation pilote pour les membres de la GRC, traitant des cas d'interaction entre les humains et les ours dans les collectivités



RÉACTION : Le projet/programme est encore en phase de réaction du fait de la carence de ressources financières et humaines pour la définition des besoins de planification ou d'évaluation; cependant, le projet/programme demeure une priorité reconnue

PLANIFICATION : Le projet/initiative reste à l'étape de la planification et de l'évaluation, due à diverses difficultés affectant la mise en œuvre des programmes ou projets, ou il s'agit d'une initiative relativement nouvelle qui évolue conformément à son calendrier

INTÉGRATION : On a commencé à intégrer dans les pratiques courantes des programmes et des processus concernant des questions et/ou des objectifs de développement durable. Cela peut être dans les premières étapes de la mise en œuvre, ou près de devenir la pratique commune

PRATIQUE : Intégration réussie du projet/initiative dans les processus d'activité standard, ce qui garantit une gestion constante des questions et/ou la progression vers des objectifs de développement durable

MESURE	RESULTS	SÉCURITÉ DES FOYERS COLLECTIVITÉS DURABLES 2007-2009 – PRINCIPALES INITIATIVES DU PROGRAMME
		<ul style="list-style-type: none"> • Déploiement d'une campagne ciblée contre le fonctionnement des véhicules au ralenti, et pour l'utilisation de carburant E₁₀ • Mise en œuvre d'une politique de direction de la GRC sur l'utilisation des véhicules
		<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'un outil de saisie des données pour le suivi des initiatives régionales afin d'intégrer les conditions environnementales dans les activités de police

MESURE : Des processus de mesure et évaluation sont établis pour les programmes, et l'information correspondante est activement enregistrée et incluse dans les rapports

RÉSULTATS : Le succès de l'intégration des programmes et des projets a conduit à la réalisation des objectifs de développement durable

LÉGENDE :



Progression du programme jusqu'à ce jour



Attentes du programme pour 2010

Menons la charge

Le concept de développement durable est inhérent à la nature même du fonctionnement de la GRC. Depuis plus de 130 ans notre relation avec les Canadiens s'est concentrée sur la promotion de la santé et du bien-être à long terme et de la qualité de vie des collectivités que nous desservons. Lorsque nous veillons à la sécurité dans les localités et à la sécurité de nos foyers, et lorsque nous maintenons la paix et l'ordre pour chacun, il devient possible pour tous de manifester de la compréhension et du respect pour l'environnement et pour les gens.



Pour l'avenir, l'initiative de développement durable de la GRC restera centrée sur l'amélioration des activités de police, avec l'addition de la nouvelle dimension des valeurs intangibles que nos membres apportent chaque jour dans la vie des gens et de leurs familles. Grâce à la promotion publique de l'engagement de la GRC pour des collectivités durables, la régie institutionnelle et la gestion de l'environnement, le monde entier continuera à considérer la GRC non seulement comme un leader des services de police, mais également comme un leader de la gestion durable.

Nous souhaitons établir un niveau plus élevé de connaissance et de compréhension de nos capacités de soutien du développement durable, et introduire de nouvelles idées et innovations pour que nous puissions surpasser nos engagements stratégiques d'aujourd'hui et satisfaire pleinement les attentes partagées de tous les Canadiens, de nos employés, du gouvernement du Canada et des collectivités mondiales.